

**La Chapelle-Iger** est un petit village situé au centre du département, à une cinquantaine de kilomètres de Paris. Il est situé dans le canton de Rozay-en-Brie et fait partie de la Communauté de Communes des « sources de l'Yerres ». Ses habitants sont les Capelligérois.

Le clocher de son église a été démoli en 1922, car il était trop vétuste. La cloche, datée de 1531, est désormais accrochée au-dessus de la porte d'entrée en ogive.

Cette ancienne église abbatiale Saint Léger a été restaurée au XXème siècle.

A l'intérieur, une remarquable Vierge à l'Enfant sur pierre peinte et dorée, du premier quart du XIVème siècle, et trois pierres tombales dont l'une porte, dans sa partie supérieure, une tête de mort et 2 écussons.

Le lavoir, avec sa fontaine (XIVème siècle) et son pédiluve\* (XIVème siècle) ont été restaurés en 1993 puis par les chantiers-école en 1998. Mis en eau par la source de la fontaine, il est à l'origine utilisé pour les animaux. Il s'agit du plus grand pédiluve conservé en Seine-et-Marne.

A environ 1 km se trouve le château de Champgueffier. Le plus ancien seigneur connu est P.A de Champgueffier vers 1170.

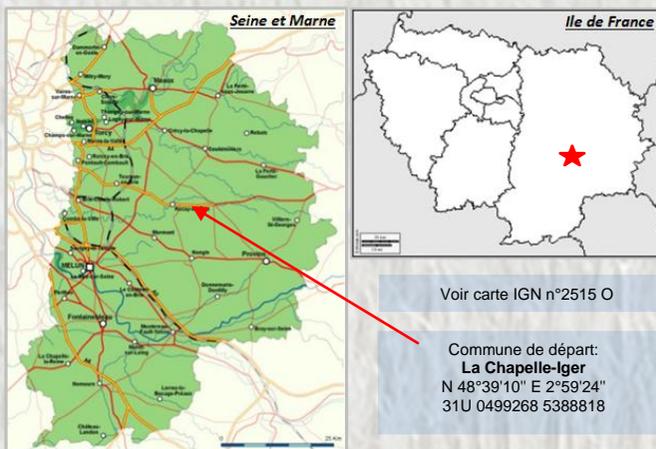
Louis de Boislandry (1750-1834), négociant, banquier, économiste, ami de La Fayette, fut échevin de Versailles (1788-1789) puis député du Tiers États Généraux. Il est mort à Champgueffier et inhumé à La Chapelle-Iger. Ce château est démoli et reconstruit au XIX ème siècle.

La halle de la Chapelle Iger a été édifée en 1994 sur la place du village et sert pour ses manifestations.

Sur la commune de Gastins voir Le Moulin Choix du XIX ème siècle avec ses ailes de type Berton (premier modèle à crémaillère (1845) et sur la route qui mène de Gastins à Fleury, voir la stèle de Claude Hériot, fusillé par les Allemands le jour de la Libération de Gastins.

Le lavoir de Fleury date du XVIIIème siècle.

\*Pédiluve : bac pour se laver les pieds ; pour le randonneur serait très utile pour décrotter ses chaussures chargées de la glaise des chemins !"



Voir carte IGN n°2515 O

Commune de départ:  
**La Chapelle-Iger**  
N 48°39'10" E 2°59'24"  
31U 0499268 5388818

**Accès** par RN4 sortie Rozay-en-Brie

### Informations pratiques

- Gîtes de France à la ferme de Vaux

### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritux.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

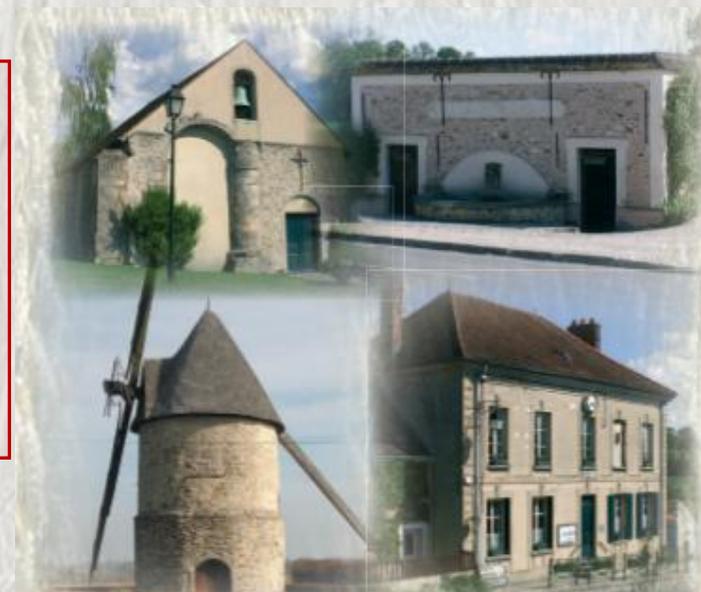
Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de la Communauté de communes des sources de l'Yerres, du Syndicat d'initiatives du Centre-Brie, et de la Commune de La Chapelle-Iger-en-Brie.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## La Chapelle-Iger Les coteaux capelligérois



**La Chapelle-Iger, point de départ de votre randonnée vous invite à découvrir ses coteaux.**

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



13km



3 h 15



Jaune



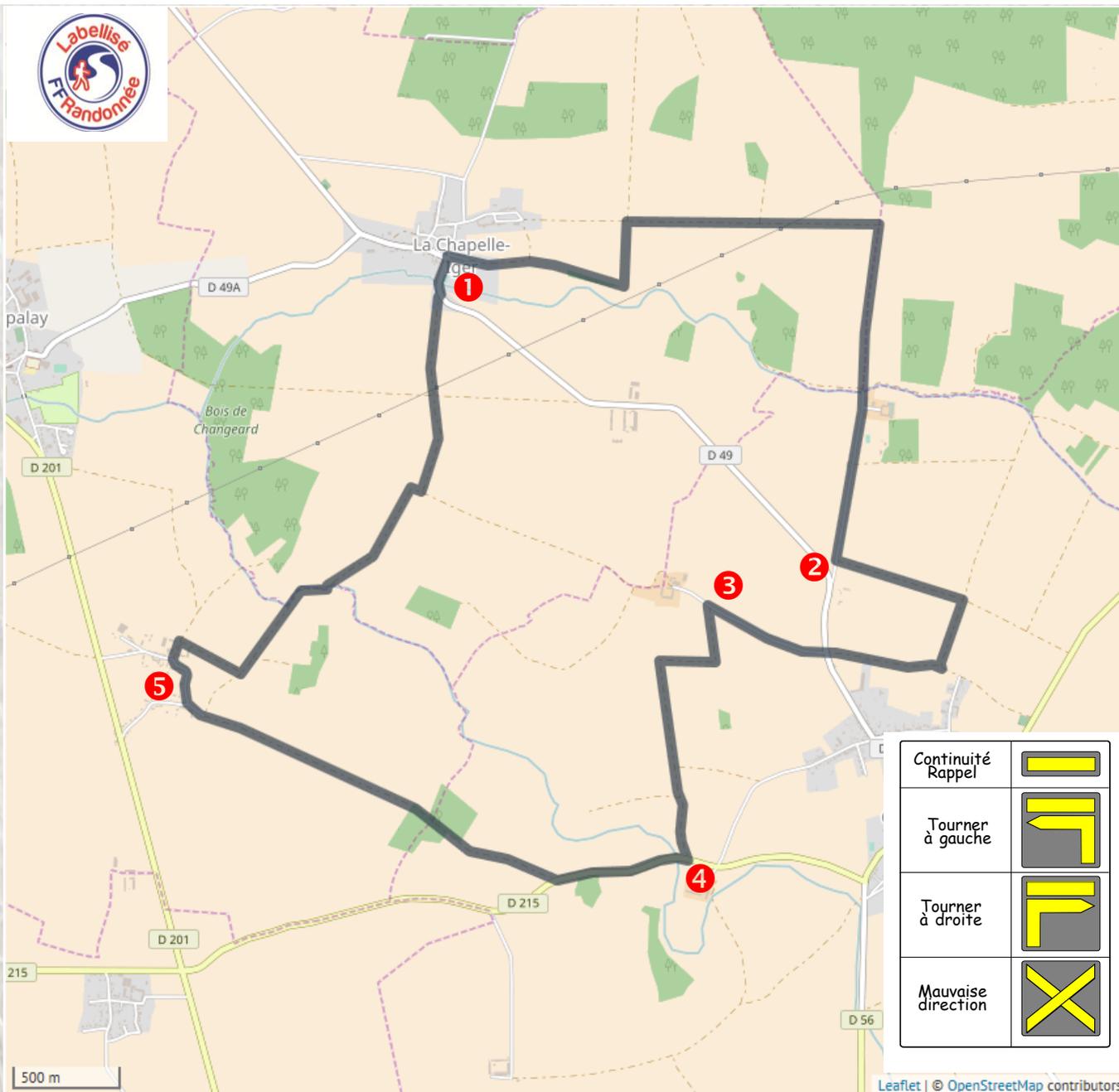
Facile

Mise à jour 03/2017

Départ : place de la Halle à la Chapelle-Iger  
(à voir sur place : Ancienne église Abbatiale Saint Léger avec sa cloche apparente - Lavoir et pédiluve du XIV<sup>ème</sup> siècle (Il s'agit du plus grand pédiluve\* conservé en Seine et Marne) - La Halle)



- 1** Prendre la rue des Vignes, en face la Halle, puis suivre le chemin herbeux tout droit sur 900 m. A l'intersection tourner à gauche et monter le chemin. A l'intersection suivante, prendre à droite et suivre ce chemin bordés d'arbres fruitiers sur 1200 m. Au bout après la ligne électrique, prendre droite. Poursuivre toujours tout droit ce chemin qui descend, franchir le ru de Vallière et passer devant la ferme de Vaux et le gîte de France. Poursuivre en montant la petite route goudronnée.
- 2** Tourner à gauche avant le Moulin de Choix (ce moulin mérite une petite visite) Aux deux prochaines intersections, tourner à droite. Traverser la D49, et prendre la direction de la ferme de Bois Guyot.
- 3** Avant la ferme, prendre le chemin à gauche. A l'intersection suivante, après avoir contourné la ferme, descendre à gauche le chemin jusqu'à la D215.
- 4** Prendre à droite, franchir le pont sur le ru de l'Yvron. Suivre la route sur un peu plus de 500 m puis prendre le chemin à droite. Traverser un petit bois. Continuer tout droit sur ce chemin en légère montée.
- 5** Arrivé au hameau de Fleury (à voir ancien lavoir du XVIII<sup>ème</sup> siècle à droite.) emprunter la petite route à droite (rue des sablons) qui mène sur la place. Passer entre la ferme et le hangar et juste après la ferme, prendre le chemin à droite. A 300 m tourner à gauche et descendre jusqu'au ru de l'Yvron qu'il faut longer sur 200 m avant de trouver une petite passerelle. Traverser le ru et remonter le chemin en face sur 500 m, tourner à droite sur 50 m, puis à gauche. A l'intersection, prendre en face et redescendre vers La Chapelle-Iger en passant sous la ligne électrique. Suivre la rue du Maréchal Leclerc (D49), franchir le, pont sur le ru de Vallière. Un peu plus loin nous arrivons sur la place du village, terme de cet itinéraire.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérand 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérand 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".